



RÉVISION DU PLU DE LIVRY-GARGAN

Bilan de la concertation

DGAS- Pôle Aménagement urbain et développement local



Département de la Seine-Saint-Denis

VILLE DE LIVRY-GARGAN

**REVISION DU PLAN
LOCAL D'URBANISME**

**BILAN DE LA
CONCERTATION**

BILAN DE LA CONCERTATION PRESENTE POUR APPROBATION AU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} JUILLET 2015



SOMMAIRE

1. LES PRINCIPES DE LA CONCERTATION

- 1.1. La procédure d'élaboration du PLU
- 1.2. Les modalités de la concertation

2. LES OUTILS DE LA CONCERTATION

- 2.1. Les panneaux d'affichage
- 2.2. La presse locale
- 2.3. Les articles dans le bulletin municipal
- 2.4. L'exposition
- 2.5. Le site Internet de la ville
- 2.6. Le registre de la concertation
- 2.7. Les réunions publiques
- 2.8. Les ateliers de concertation avec les conseils de quartiers

3. LA SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS ET DE LEUR PRISE EN COMPTE

- 3.1. Sur le diagnostic territorial
- 3.2. Sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
- 3.3. Sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), le zonage et le règlement

4. L'ANALYSE DES QUESTIONNAIRES

CONCLUSION

Annexes



1. LES PRINCIPES DE LA CONCERTATION

Par délibération du 12 juin 2014, le Conseil Municipal de la ville de Livry-Gargan a prescrit la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Les études relatives à la révision du PLU ont été réalisées par le Pôle Aménagement Urbain Développement Local de la Ville.

La concertation a eu lieu tout au long de la démarche de révision du PLU, depuis la décision du conseil municipal du 12 juin 2014, jusqu'à l'arrêt du projet le 1^{er} juillet 2015.

Cette concertation s'est adressée à toute la population livryenne et a permis des échanges constructifs et de qualité.

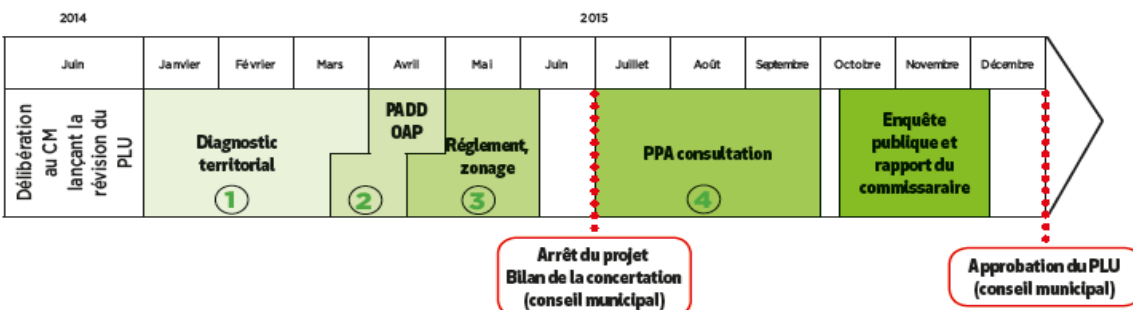
Le présent bilan de concertation se compose comme suit :

Une première partie rappelant les principes de la concertation, une deuxième partie exposant de manière détaillée les outils de communication et de concertation qui ont été mis en œuvre tout au long de la procédure d'élaboration du projet de PLU, une troisième partie faisant la synthèse des observations et de leur prise en compte, et une dernière partie présentant l'analyse des réponses aux questionnaires sur le PADD.

1.1. La procédure d'élaboration du PLU

L'article L.123-6 du Code de l'Urbanisme, octroie aux communes la compétence pour élaborer leur Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le PLU a pour vocation d'être un document d'urbanisme unique applicable à l'ensemble du territoire communal articulant les politiques d'urbanisme avec celles relatives à l'habitat, aux déplacements, aux transports, à l'urbanisme commercial...etc.

La procédure d'élaboration d'un PLU comprend plusieurs étapes :





1.2. Les modalités de la concertation

La Municipalité a souhaité une information adaptée et la mise en place d'un dialogue constructif avec les livryens. L'article L.300-2 du Code de l'Urbanisme précise que dans le cadre de l'élaboration du PLU de la commune, «le Conseil Municipal délibère sur les objectifs poursuivis et sur les modalités d'une concertation associant pendant toute la durée de l'élaboration, les habitants, les associations locales, et les autres personnes concernées...(...), à l'issue de cette concertation, le Maire en présente le bilan devant le Conseil Municipal qui en délibère ».

La Ville de Livry-Gargan a donc, le 12 juin 2014, dans le cadre de la délibération prescrivant la révision générale du PLU défini les modalités de la concertation de la population qu'elle souhaitait mettre en œuvre tout au long de l'élaboration du projet de PLU jusqu'à son arrêt par le Conseil Municipal.

Ainsi, lors de cette séance, le Conseil Municipal a décidé à la majorité que la concertation devait être mise en œuvre selon les modalités suivantes :

Des moyens d'informations :

- L'affichage de la délibération prescrivant la révision du plan local d'urbanisme pendant toute la durée du processus
- Un article dans la presse locale
- Des articles dans le bulletin municipal
- Une exposition permanente de l'avancée des travaux
- Le suivi de l'ensemble du processus et la consultation des travaux sur le site internet de la ville
- Le dossier disponible en mairie
- Des réunions publiques

Des moyens d'expressions :

- Un registre destiné aux observations de toute personne intéressée à la disposition du public à l'Hôtel de ville aux heures et jours habituels d'ouverture du service urbanisme
- Un registre numérique disponible tout au long du processus sur la page internet du site de la ville
- Des réunions publiques thématiques
- Des réunions de quartier

En complément de ces moyens de concertation, la Ville a proposé aux habitants un questionnaire sur le PADD.



2. LES OUTILS DE LA CONCERTATION

Dans le cadre de la délibération du 12 juin 2014 et des objectifs liés à la concertation, des outils d'information et de communication ont été développés, afin de permettre au plus grand nombre de personnes d'exprimer son avis et de prendre connaissance du projet de PLU au fur et à mesure de son avancement.

2.1. Les panneaux d'affichage

A compter du 19 juin 2014, affichage de la délibération municipale n°2014-06-01 portant révision du plan local d'urbanisme sur les différents supports d'affichage du territoire dont la mairie.

Les panneaux d'affichage sont utilisés pour informer de la tenue des réunions publiques, et pour l'appel à candidature de conseillers de quartier.

2.2. La presse locale

Plusieurs articles ont été publiés dans la presse locale :

- 16 juin 2014, « leparisien.fr », « Les règles d'urbanisme vont être revues à Livry-Gargan » information de la décision du conseil municipal de réviser le PLU.
- 14 octobre 2014, « leparisien.fr », interview de Pierre-Yves Martin indiquant la révision du PLU.

2.3. Les articles dans le bulletin municipal

Le magazine « Livry-Gargan Magazine » est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville et est consultable en continu sur le site Internet de la ville « <http://www.livry-gargan.fr/contenu/mag-en-ligne> ». Plusieurs articles ont été publiés sur la révision du PLU :

- Octobre 2014, information des objectifs poursuivis par la révision du PLU aux conseillers municipaux du CDT (réunion du 15 octobre 2014 à l'Ancienne Piscine)
- Juillet-août 2014, bulletin municipal, un article sur deux pages, décrivant les objectifs poursuivis de « la révision du PLU ».
- Mars 2015, LGMAG n°134, un article d'une page, « Plan local d'urbanisme : l'heure de la concertation »
- Avril 2015, supplément LGMAG n°135, 4 pages « PLU : construisons ensemble la ville de demain »
- Mai 2015, bulletin municipal LGMAG n°136, 1 page, restituant le contenu des deux réunions publiques du 31 mars et du 14 avril 2015 à l'Ancienne Piscine « Les livryens consultés sur le plan local d'urbanisme ».
- Juin 2015, LGMAG n°137, « La parole aux livryens dans les conseils de quartier »



2.4. L'exposition

Une exposition a été mise en place dans le hall de l'Hôtel de Ville, du 1^{er} au 30 juin 2015. L'exposition comprenait six panneaux, constitués de textes, d'illustrations et de cartes, et d'un écran diffusant des images et des vidéos. Un effort pédagogique a été fait dans la production de ces panneaux afin qu'ils soient moins techniques que le dossier de PLU et donc accessibles à tous.

Les panneaux retracent chronologiquement les phases de l'étude : la procédure, le diagnostic territorial, le PADD et la concertation. Un écran de télévision diffuse des extraits et des photos des débats lors des différentes réunions publiques et des ateliers des conseils de quartier.

2.5. Le site Internet de la ville

La ville de Livry-Gargan utilise le support Internet pour améliorer l'accès à l'information des livryens sur l'élaboration du PLU. Ainsi, les documents présentés lors des réunions publiques du 31 mars, 14 avril et 26 mai 2015 y sont téléchargeables.

Le site permettait de déposer ses observations sur la révision du PLU. 10 personnes se sont exprimées entre le 13 avril et le 30 mai 2015.

2.6. Le registre de la concertation

Le registre de la concertation est l'outil privilégié pour permettre à la population et à toute personne intéressée par un projet de formuler des remarques et des demandes particulières. Un registre de la concertation, disponible au Pôle Aménagement Urbain et Développement Local de la commune aux heures et jours d'ouverture de l'Hôtel de Ville au public, a donc été mis en place du 17 avril au 30 juin 2015.

A ce registre, ont été joints les documents constitutifs du dossier de PLU au fur et à mesure de leur élaboration et de leurs modifications, à savoir :

- la présentation du diagnostic en réunion publique du 31 mars 2015,
- la présentation du PADD en réunion publique du 14 avril 2015,
- la présentation des OAP, du zonage et du règlement en réunion publique le 26 mai 2015.

Ont été joints aussi les bulletins municipaux où se trouvaient les articles sur le PLU

- Livry-Gargan Le magazine n°127
- LGMAG n°134
- LGMAG n°135
- LGMAG n°136
- LGMAG n°137



Ont été joints également :

- La délibération du conseil municipal du 12 juin 2014
- La copie de l'annonce légale parue dans Le Parisien le 12 juillet 2015
- Le porter à connaissance de l'Etat

Le registre de la concertation compte une observation.

2.7. Les réunions publiques

Trois réunions publiques ont été organisées. Ces réunions ont donné lieu à la présentation des différentes pièces du dossier de PLU et à un échange entre les élus et les habitants.

- **31 mars 2015, réunion publique de concertation à l'Ancienne Piscine sur le diagnostic territorial**

La réunion est annoncée en mars 2015 :

- par voie d'affichage, en ville sur les panneaux d'affichage administratif, en mairie et sur les portes de l'Ancienne Piscine.
- Dans le bulletin municipal LGMAG n°134, un article sur la tenue de la réunion publique.

Une centaine de participants. Durée de la réunion 2h20.

Lors de cette réunion, les objectifs de la révision du PLU, le calendrier et une synthèse du diagnostic sont présentés aux livryens (voir support de présentation en annexe).

- **14 avril 2015, réunion publique de concertation à l'Ancienne Piscine sur le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD).**

La réunion est annoncée :

- à partir du 9 avril 2015, sur le site internet de la ville
- en avril 2015, par voie d'affichage, en ville sur les panneaux d'affichage administratif, en mairie et sur les portes de l'Ancienne Piscine.

70 participants environ. Durée de la réunion 2h.

La première partie de la réunion porte sur la présentation du PADD, notamment les quatre grandes orientations et la carte de synthèse de celui-ci (voir support de présentation en annexe).



RÉVISION DU PLU DE LIVRY-GARGAN

Bilan de la concertation

DGAS- Pôle Aménagement urbain et développement local

- **26 mai 2015, réunion publique de concertation à la salle des fêtes sur les Opérations d'aménagement et de programmation (OAP), du règlement et du zonage.**

La réunion est annoncée :

- en mai 2015, par voie d'affichage, en ville sur les panneaux d'affichage administratif, en mairie et sur les portes de la salle des fêtes.
- à compter du 19 mai 2015, sur les réseaux sociaux de la ville

Une centaine de personnes. Durée de la réunion 2h00.

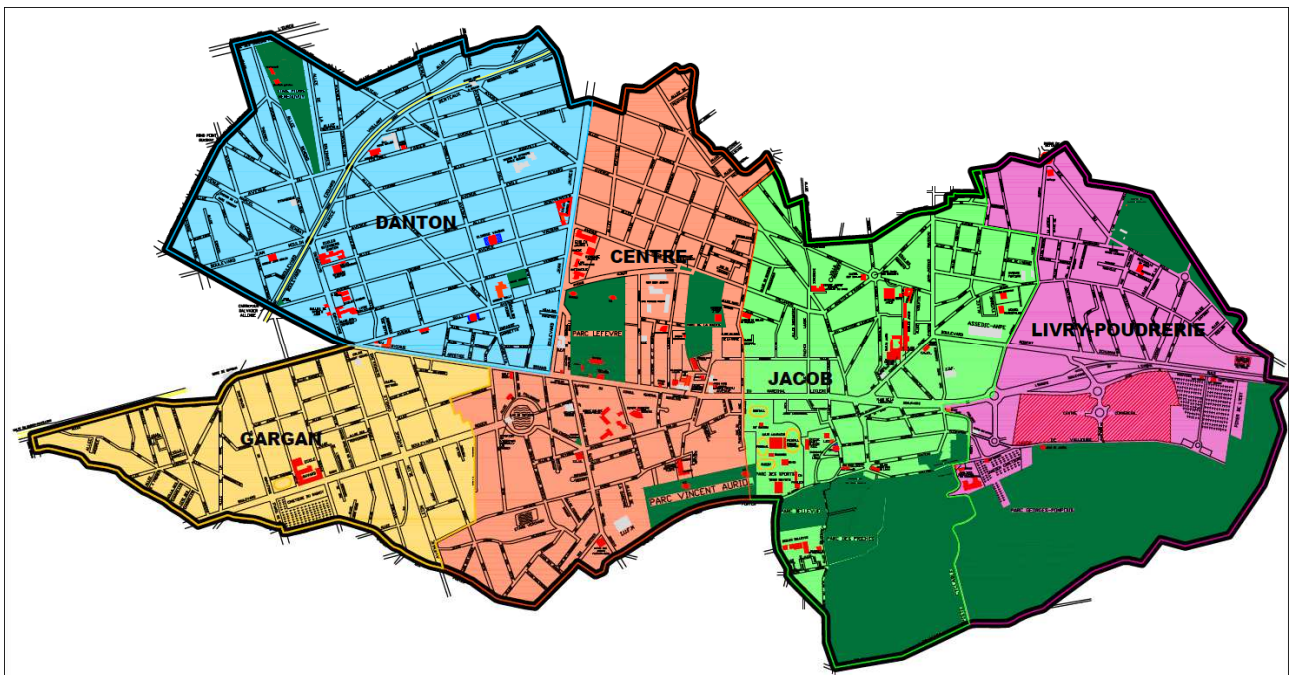
La réunion porte sur le rappel du calendrier de la procédure, la projection d'un film sur les ateliers de concertation, la présentation des OAP, du zonage et du règlement (voir support de présentation en annexe).

4.1. Les ateliers de concertation avec les conseils de quartiers

La municipalité a choisi de donner la parole aux Livryens en créant des conseils de quartier.

Le conseil municipal du 12 février a créé cinq conseils de quartiers correspondants aux quartiers historiques de la ville de Livry-Gargan :

- Quartier Gargan
- Quartier Centre ville
- Quartier Jacob
- Quartier Livry- Poudrerie
- Quartier Danton





RÉVISION DU PLU DE LIVRY-GARGAN

Bilan de la concertation

DGAS- Pôle Aménagement urbain et développement local

Les compétences délivrées aux conseils de quartier par le conseil municipal permettent leur consultation sur le PADD. Dix ateliers thématiques se sont déroulés lors des premières réunions des conseils de quartier. Chaque conseil de quartier est composé de 16 membres, ce qui a permis de consulter près de 80 habitants.

Déroulement des ateliers de concertation :

- Présentation du PADD
- 1^{ère} atelier sur le rayonnement métropolitain et le développement économique
- 2^{ème} atelier sur le cadre de vie et le développement urbain
- Restitution collective du travail de chaque atelier

Calendrier des ateliers de concertation :

- 4 mai 2015, conseil du quartier Gargan.
- 5 mai 2015, conseil du quartier Centre.
- 6 mai 2015, conseil du quartier Jacob.
- 7 mai 2015, conseil du quartier Poudrerie.
- 11 mai 2015, conseil du quartier Danton.

Ces ateliers ont fait l'objet d'une lettre d'information pour chaque conseil de quartier, d'une vidéo diffusée en réunion publique et sur le site Internet du PLU et d'un article dans le bulletin municipal.



RÉVISION DU PLU DE LIVRY-GARGAN

Bilan de la concertation

DGAS- Pôle Aménagement urbain et développement local

3. LA SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS ET DE LEUR PRISE EN COMPTE

| Thèmes | Observations | Prises en compte |
|---|---|---|
| Projets supra-communaux | Allongement du temps de parcours de Livry-Gargan vers Paris | Les projets du Grand Paris Express, du T4 et du Tzen3 s'imposent à la Ville. Le Ville souhaite renforcer sa participation aux grands projets structurants qui concernent son territoire. Elle souhaite par ailleurs jouer un rôle fort auprès des instances décisionnaires pour obtenir des mesures d'accompagnement et de compensation destinées à maintenir la qualité du cadre de vie aux abords des nouvelles infrastructures de transport. |
| | Arrêt du projet du Tzen3 à Pavillons-sous-bois, alors même que le secteur est déjà pourvu du T4 sur la gare de Gargan et que la partie Ouest de la commune n'est desservie que par la ligne 147 et la ligne 8 | |
| | « Inutilité » du débranchement du T4, en raison de la future gare du Grand Paris Express sur Clichy-Montfermeil | |
| | Absence de gare du Grand Paris Express à Livry-Gargan et enclavement croissant de la commune | |
| Cadre urbain, architectural et paysager | Un habitant regrette la destruction de grandes villas en bon état, au profit d'immeubles de mauvaise qualité | Le PLU vise à préserver la qualité du cadre de vie de la commune : en préservant les quartiers pavillonnaires et les espaces naturels remarquables, en développant les liaisons douces et les continuités écologiques, pour mailler ces espaces entre eux. |
| | Certains quartiers se dégradent à cause de problèmes d'attroupements et de trafics. Certains Livryens quitteraient la commune pour s'installer à Claye-Souilly | |
| Fonctionnement urbain | Un habitant pose la question du maintien des jeunes dans la commune. | Le PLU vise à développer une offre de logements variée. Il prévoit notamment la réalisation d'une résidence étudiante. |
| | Certains habitants déplorent un recul du commerce boulevard de Chanzy et rue Eugène Massé. | Le PLU vise à redynamiser les centres commerciaux de Chanzy et Libération, notamment en assurant la diversité de l'offre proposée, mais aussi les micro-centralités qui animent la vie des quartiers. |



RÉVISION DU PLU DE LIVRY-GARGAN

Bilan de la concertation

DGAS- Pôle Aménagement urbain et développement local

| | | |
|---|--|---|
| | <p>Des habitants souhaitent le développement des pistes cyclables.</p> | <p>Le PLU prévoit le développement des circulations douces pour relier les secteurs pavillonnaires et les espaces verts remarquables.</p> |
| | <p>Les habitants s'inquiètent de la question du stationnement dans les projets de construction.</p> | <p>Le PLU maintiendra l'obligation de réaliser un nombre d'emplacements de stationnement adapté aux besoins des projets.</p> |
| <p>Confirmer le rayonnement métropolitain de Livry-Gargan</p> | <p>Revenir au tracé n°3 pour le débranchement du T4.</p> | <p>Le tracé du T4 a été acté. La Ville mettra tout en œuvre pour obtenir des mesures d'accompagnement et de compensation destinées à maintenir la qualité du cadre de vie aux abords des nouvelles infrastructures de transport.</p> |
| <p>Confirmer le rayonnement métropolitain de Livry-Gargan</p> | <p>Inquiétude concernant l'implantation du T4 sur le boulevard Marx Dormoy et République.</p> | <p>La Ville mettra tout en œuvre pour obtenir des mesures d'accompagnement et de compensation destinées à maintenir la qualité du cadre de vie aux abords des nouvelles infrastructures de transport.</p> |
| <p>Confirmer le rayonnement métropolitain de Livry-Gargan</p> | <p>Accompagner la création de l'arc paysager de l'Est parisien, depuis la Poudrerie jusqu'aux coteaux de l'Aulnoye</p> | <p>Le PLU vise à favoriser le développement de l'Arc Paysager entre le parc de la Poudrerie et les coteaux de l'Aulnoye : développement des continuités écologiques et des activités de sport et de loisirs.</p> |
| <p>Confirmer le rayonnement métropolitain de Livry-Gargan</p> | <p>Soutenir la rénovation énergétique de l'habitat dans le secteur des Charmilles</p> | <p>Le PLU vise à favoriser la performance énergétique des constructions : obligation de réaliser des équipements de production d'énergie renouvelable pour les programmes neufs > 1000 m² et dispositions dérogatoires dans le règlement pour permettre la rénovation énergétique des constructions existantes.</p> |



RÉVISION DU PLU DE LIVRY-GARGAN

Bilan de la concertation

DGAS- Pôle Aménagement urbain et développement local

| | | |
|--|---|--|
| Confirmer le rayonnement métropolitain de Livry-Gargan | Résoudre les problèmes de stationnement du marché Chanzy, des écoles Bayard et sur le débranchement du T4 | Le PLU vise à développer l'offre de stationnement aux abords de l'avenue de Chanzy : création de deux emplacements réservés. |
| Confirmer le rayonnement métropolitain de Livry-Gargan | Développer les activités culturelles, sportives à la Poudrerie et à Bayard | Dans le cadre du projet d'Arc Paysager, la Ville oeuvrera pour développer les activités de sport et de loisirs dans le parc de la Poudrerie. |
| Confirmer le rayonnement métropolitain de Livry-Gargan | Développer la zone urbaine entre les deux gares du Grand Paris Express | Plusieurs projets sont prévus aux abords de la gare de Sevrans-Livry : une résidence étudiante et un programme immobilier. La nouvelle zone UB créée sur certains grands axes structurants tels l'avenue Rousseau permettra de développer de nouveaux programmes de logements. |
| Confirmer le rayonnement métropolitain de Livry-Gargan | Renforcer les liens entre cet axe et un centre de ville à l'échelle de la ville | Le PLU prévoit le développement des liaisons vers la gare de Sevrans-Livry et entre le centre ville et le parc de la Poudrerie. |
| Confirmer le rayonnement métropolitain de Livry-Gargan | Créer une liaison douce entre les parcs de la Mairie et Lefèvre | Le PLU prévoit de renforcer le maillage entre les parcs Lefèvre et de la Mairie. |
| Confirmer le rayonnement métropolitain de Livry-Gargan | Aménager une zone piétonne en centre ville | Le PLU prévoit la requalification du centre-ville avec notamment l'aménagement d'un grand mail piéton traversant l'ex RN3. |
| Confirmer le rayonnement métropolitain de Livry-Gargan | Maintenir les jeunes sur Livry-Gargan, par la construction de logements mixte, proche des commerces et des transports en commun | Le PLU prévoit, et la réalisation d'une résidence étudiante, et le développement des micro-centralités qui animent la vie des quartiers. |
| Confirmer le rayonnement métropolitain de Livry-Gargan | Favoriser les liaisons douces (deux-roues + piétonnes) en les sécurisant et les fleurissant | Le PLU prévoit de développer les continuités écologiques sur les itinéraires des modes doux. |
| Confirmer le rayonnement métropolitain de Livry-Gargan | Requalifier les espaces publics des axes principaux (fonctions, usagers, propreté...) | Le PLU vise à requalifier les entrées de ville est et ouest, ainsi que le centre-ville. |



RÉVISION DU PLU DE LIVRY-GARGAN

Bilan de la concertation

DGAS- Pôle Aménagement urbain et développement local

| | | |
|---|---|---|
| Confirmer le rayonnement métropolitain de Livry-Gargan | Développer la notoriété du parc forestier de la Poudrerie tout en assurant la sécurité des usagers | Le PLU vise à développer les activités de sport et de loisirs dans le parc de la Poudrerie tout en préservant son caractère naturel. |
| Confirmer le rayonnement métropolitain de Livry-Gargan | Canaliser les différentes fonctions dans le parc de la Poudrerie : city parc, vélo... | Le PLU vise à développer les activités de sport et de loisirs dans le parc de la Poudrerie tout en préservant son caractère naturel. |
| Confirmer le rayonnement métropolitain de Livry-Gargan | Créer un cheminement piéton depuis la Poudrerie vers les coteaux de l'Aulnoye | le PLU vise à développer les liaisons douces au sein du secteur Poudrerie-Hochailles. |
| Confirmer le rayonnement métropolitain de Livry-Gargan | Développer de l'habitat mixte, en réponse à la métropole, par exemple des logements étudiants | Le PLU prévoit la réalisation d'une résidence étudiante. |
| Confirmer le rayonnement métropolitain de Livry-Gargan | Développer de l'habitat autour des stations du T4 (Abbaye, Sellier), dans le respect des zones pavillonnaires | La nouvelle zone UB créée notamment aux abords du T4 permettra de développer de nouveaux programmes de logements. |
| Confirmer le rayonnement métropolitain de Livry-Gargan | Transformer le Foyer des jeunes travailleurs en logements pour les étudiants de l'ESPE | Un projet de démolition-reconstruction du foyer de jeunes travailleurs est à l'étude. Il permettrait de reconstituer l'offre de logements locatifs sociaux existante et de développer une offre complémentaire de logements en accession. |
| Préserver et valoriser la cadre de vie urbain, architectural, paysager et environnemental | Une habitante soulève le problème de stationnement aux abords du parc de la Poudrerie. | Le PLU reprend l'emplacement réservé créé au bénéfice du Conseil Départemental pour élargir la rue du Docteur Roux. |
| Préserver et valoriser la cadre de vie urbain, architectural, paysager et environnemental | Un habitant évoque le devenir des serres municipales situées aux abords du parc de la Mairie. | La Ville souhaite étudier la réalisation d'un nouveau groupe scolaire entre les parcs Lefèvre et de la Mairie. |
| Préserver et valoriser la cadre de vie urbain, architectural, paysager et environnemental | Un habitant s'étonne de l'absence de projet d'éco-quartier de long de l'arc paysager. Il s'interroge également sur le devenir de l'ancienne gare de l'Abbaye et de son parking. | Le PLU crée une zone UA et UB au nord du boulevard Schuman afin de permettre le développement d'un nouveau quartier d'habitat. Ce quartier devra atteindre un certain niveau de performance environnementale. |



RÉVISION DU PLU DE LIVRY-GARGAN

Bilan de la concertation

DGAS- Pôle Aménagement urbain et développement local

| | | |
|---|--|--|
| Préserver et valoriser la cadre de vie urbain, architectural, paysager et environnemental | Un habitant interpelle les élus sur la présence des arbres en villes, qui sont supprimés et qui ne sont pas remplacés. D'autre part, il déplore la construction de « grands » immeubles aux abords du lac de Sévigné et il préconise la réalisation d'immeubles plus bas, qui dénatureraient moins le paysage. | Le PLU protège un certain nombre d'alignement d'arbres remarquables. Il conserve le zonage UE aux abords du lac de Sévigné où seules les constructions de type R+1+C d'une hauteur < 7m sont autorisées. |
| Préserver et valoriser la cadre de vie urbain, architectural, paysager et environnemental | Un habitant pose la question du devenir du parc Bérégovoy. | Le parc Bérégovoy est maintenu en zone naturelle. |
| Préserver et valoriser la cadre de vie urbain, architectural, paysager et environnemental | Une habitante déplore l'état du parc Pompidou. Elle propose divers aménagements tels qu'un poney-club ou un parcours de santé. | L'aménagement du parc Bérégovoy s'inscrit dans le développement de l'Arc Paysager. |
| Préserver et valoriser la cadre de vie urbain, architectural, paysager et environnemental | Un habitant s'interroge sur le devenir de la cité-jardin et des bâtiments autour, ainsi que sur la lisière forestière, et sur la possibilité d'une préemption sur ces terrains. | Le PLU protège la cité jardin au titre des éléments de paysage identifiés. Un projet de réhabilitation des logements est à l'étude par le bailleur. |
| Préserver et valoriser la cadre de vie urbain, architectural, paysager et environnemental | Un habitant s'interroge sur la norme d'espaces verts dans le quartier Sévigné et sur le contrôle de cette norme. | Le PLU maintient l'obligation de réaliser 40% d'espaces plantés en zone UE. Le respect de la norme est contrôlée dans le cadre du contrôle des permis de construire. |
| Préserver et valoriser la cadre de vie urbain, architectural, paysager et environnemental | Préserver l'identité pavillonnaire, préconiser le stationnement en souterrain | Le PLU vise à préserver les secteurs pavillonnaires. Dans les secteurs d'habitat collectif, le stationnement sera réalisé nécessairement en sous-sol. |
| Préserver et valoriser la cadre de vie urbain, architectural, paysager et environnemental | Valoriser l'école Bayard, le boulevard Chanzy, le lac de sévigné | Le PLU renforce les éléments de paysage identifiés et les prescriptions architecturales relatives à l'aspect extérieur des constructions. |
| Préserver et valoriser la cadre de vie urbain, architectural, paysager et environnemental | Rendre obligatoire les zones espaces verts autour des constructions | Le PLU impose 30 à 40% de surfaces plantées dans les secteurs d'habitat. |
| Préserver et valoriser la cadre de vie urbain, architectural, paysager et environnemental | Préserver et valoriser le cèdre, le lac de Sévigné, le Château de la forêt | Le PLU maintien la protection de ses éléments de paysage identifiés. |



RÉVISION DU PLU DE LIVRY-GARGAN

Bilan de la concertation

DGAS- Pôle Aménagement urbain et développement local

| | | |
|---|---|---|
| Préserver et valoriser la cadre de vie urbain, architectural, paysager et environnemental | Maintenir le caractère pavillonnaire par la limitation des immeubles collectifs en R + 2, 40% d'espace vert et le stationnement sur les parcelles | Le PLU ramène le gabarit autorisé en zone UE de 13 m à 7 m. Il crée par ailleurs une nouvelle zone UB destinée à ménager une transition entre secteur pavillonnaire et secteur d'habitat collectif. |
| Préserver et valoriser la cadre de vie urbain, architectural, paysager et environnemental | Valoriser le parc forestier de la Poudrerie | Le PLU prévoit de développer les activités de sport et de loisirs dans le cadre du projet d'Arc Paysager. |
| Préserver et valoriser la cadre de vie urbain, architectural, paysager et environnemental | Préserver l'identité pavillonnaire de notre ville de part et d'autre de la RN3, valoriser le Castel | Le PLU prévoit la requalification des entrées de ville est et ouest, ainsi que le renforcement du centre-ville. |
| Préserver et valoriser la cadre de vie urbain, architectural, paysager et environnemental | Optimiser le stationnement | Le PLU limite la largeur des accès et le nombre d'accès par terrain afin de maintenir les capacités de stationnement sur le domaine public. Par ailleurs, il prévoit des normes de stationnement adaptées aux besoins des projets et des emplacements réservés pour développer les capacités de stationnement aux abords de l'avenue de Chanzy. |
| Préserver et valoriser la cadre de vie urbain, architectural, paysager et environnemental | Assurer en liaisons douces les parcours Poudrerie-Castel | Le PLU vise à développer les liaisons douces entre la Mairie et le parc de la Poudrerie. |
| Préserver et valoriser la cadre de vie urbain, architectural, paysager et environnemental | Valoriser les parcs par la création d'un poumon vert en arc depuis la poudrerie jusqu'au parc Vincent Auriol | Le PLU inscrit dans tous ses documents le principe d'une continuité écologique entre le parc de la Poudrerie et les coteaux de l'Aulnoye. |
| Préserver et valoriser la cadre de vie urbain, architectural, paysager et environnemental | Préserver l'identité pavillonnaire de Livry-Gargan, ville verte | Le PLU permet de préserver les secteurs pavillonnaires et les espaces verts remarquables de la commune. |
| Préserver et valoriser la cadre de vie urbain, architectural, paysager et environnemental | Préserver le château de la Poudrerie, le cèdre, le Castel, le lac de Sévigné, le château de la forêt | Le PLU protège ces éléments au titre des éléments de paysage identifiés. |
| Préserver et valoriser la cadre de vie urbain, architectural, paysager et environnemental | Limiter le collectif en hauteur (R + 2) et en nombre de logements | Le PLU redéfinit les gabarits autorisés dans chaque zone : R+5+C en UA et UC, R+3+C en UB, R+1+C en UE. |



RÉVISION DU PLU DE LIVRY-GARGAN

Bilan de la concertation

DGAS- Pôle Aménagement urbain et développement local

| | | |
|--|--|--|
| Préserver et valoriser la cadre de vie urbain, architectural, paysager et environnemental | Renforcer les liaisons du quartier vers le canal, au niveau du Golf et vers la zone au sud de la RN3 | Le PLU conserve les emplacements réservés destinés à l'aménagement de pistes cyclables vers le parc Bérégovoy et vers le canal de l'Ourcq. |
| Préserver et valoriser la cadre de vie urbain, architectural, paysager et environnemental | Préserver l'identité pavillonnaire, valoriser le canal, le Château de la forêt, le lac de sévigné, atténuer l'effet rupture de la RN3 | Le PLU maintien la protection de ses éléments de paysage identifiés. |
| Préserver et valoriser la cadre de vie urbain, architectural, paysager et environnemental | Définir la notion de « petit collectif », par son gabarit, un nombre de logements, et intégrer des solutions de stationnement | Le PLU redéfinit les gabarits autorisés dans chaque zone : R+5+C en UA et UC, R+3+C en UB, R+1+C en UE. Il prévoit des normes de stationnement adaptées aux besoins des projets. |
| Préserver et valoriser la cadre de vie urbain, architectural, paysager et environnemental | Renforcer les liaisons deux-roues, notamment entre-elles, les sécuriser | Le PLU prévoit le développement des liaisons douces entre les secteurs pavillonnaires et les espaces verts remarquables. |
| Assurer un développement urbain mesuré, qualitatif et respectueux des identités urbaines locales | Une habitante s'interroge sur les secteurs où seront réalisés les logements prévus au titre du CDT, et notamment sur le devenir des secteurs pavillonnaires. | Le PLU prévoit trois secteurs de projets : secteur Chanzy, centre-ville et secteur Poudrerie, correspondant à la production d'environ 2 000 logements qui répondent aux objectifs de production de la TOL de 240 logements par an. |
| Assurer un développement urbain mesuré, qualitatif et respectueux des identités urbaines locales | Une habitante demande quelles sont les obligations en termes de stationnement, notamment de stationnement visiteurs, dans le centre-ville | Le PLU prévoit l'obligation de réaliser 1,5 place de stationnement par logement non-aidé et 1 place par logement aidé. |
| Assurer un développement urbain mesuré, qualitatif et respectueux des identités urbaines locales | Un habitant propose la mise en place d'une tour de parking sur le terrain de la sécurité sociale, qui est actuellement en vente | Le PLU crée deux emplacements réservés afin de développer l'offre de stationnement aux abords de l'avenue de Chanzy. |
| Assurer un développement urbain mesuré, qualitatif et respectueux des identités urbaines locales | Un habitant déplore l'abattage des arbres sur le domaine public à l'occasion de la réalisation de programmes immobiliers, alors que les arbres sont des filtres au bruit et à la pollution sur l'ex-RN3. | Le PLU protège les alignements d'arbres remarquables au titre des éléments de paysage identifiés. |



RÉVISION DU PLU DE LIVRY-GARGAN

Bilan de la concertation

DGAS- Pôle Aménagement urbain et développement local

| | | |
|--|--|---|
| Assurer un développement urbain mesuré, qualitatif et respectueux des identités urbaines locales | Un habitant s'interroge sur le devenir des réserves foncières situées à l'est de la commune sur des sols géologiquement instables. Il souhaite la mise en place de continuités écologiques le long de l'arc paysager, et de jardins familiaux sur la commune | Le projet de développement de la zone d'activités intègre le maintien d'un corridor écologique et des prescriptions paysagères renforcées. |
| Assurer un développement urbain mesuré, qualitatif et respectueux des identités urbaines locales | Un habitant demande de préciser le concept de mixité sociale évoqué dans le PADD | Le PLU prévoit de développer une offre de logement variée : logements étudiants et logements pour personnes âgées. |
| Assurer un développement urbain mesuré, qualitatif et respectueux des identités urbaines locales | Reconstruction des logements de l'ancien foyer-résidence Alain Savary, réservés à la location vide, en résidence principale, aux stagiaires Professeurs des Écoles venant en formation ou en poste sur notre ville | Le foyer est destiné à faire l'objet d'une opération de démolition-reconstruction destinée à reconstituer l'offre de logements locatifs sociaux et à développer une offre complémentaire de logements en accession. |
| Assurer un développement urbain mesuré, qualitatif et respectueux des identités urbaines locales | Rénover les pavillons de la cité jardins et les louer soit en logements sociaux, soit pour les stagiaires professeurs des écoles, soit pour des étudiants. | Un projet de réhabilitation des logements est à l'étude par le bailleur. |
| Assurer un développement urbain mesuré, qualitatif et respectueux des identités urbaines locales | Dédier le tour du lac de Sévigné en espace naturel, artistique et festif. | Le PLU crée un périmètre d'étude aux abords du lac de Sévigné afin d'encadrer les projets futurs sur la zone. |
| Assurer un développement urbain mesuré, qualitatif et respectueux des identités urbaines locales | Etudier la faisabilité de la réouverture des thermes avec le développement d'un pôle santé. | La Ville souhaite pouvoir étudier la relance de l'activité thermale aux abords du lac de Sévigné. |
| Assurer un développement urbain mesuré, qualitatif et respectueux des identités urbaines locales | Exploiter la parcelle du 3/5 allée des Bosquets en parking pour les clients du marché et les parents de l'école Notre-Dame. | Le terrain sis 3/5 allée des Bosquets est destiné à recevoir le puit 52 de la ligne 16 du Grand Paris Express. |
| Assurer un développement urbain mesuré, qualitatif et respectueux des identités urbaines locales | Requalifier en priorité le boulevard Chanzy, la RN3 et le tracé du débranchement du T4 | Le PLU prévoit de requalifier les entrées de ville est-ouest et le centre-ville. |
| Assurer un développement urbain mesuré, qualitatif et respectueux des identités urbaines locales | Disposer d'une maison pour les personnes handicapées et pour la petite enfance | le PLU prévoit de développer l'offre de soins, notamment dans le domaine du handicap. |



RÉVISION DU PLU DE LIVRY-GARGAN

Bilan de la concertation

DGAS- Pôle Aménagement urbain et développement local

| | | |
|--|---|--|
| Assurer un développement urbain mesuré, qualitatif et respectueux des identités urbaines locales | Agir en priorité sur le quartier du centre ville en lui redonnant de la vie | Le PLU prévoit des OAP sur le secteur centre-ville afin de développer une nouvelle centralité à l'échelle d'une ville de 42 000 habitants en développant les équipements publics (projet de centre administratif). |
| Assurer un développement urbain mesuré, qualitatif et respectueux des identités urbaines locales | Tirer partie de la RN3 : franchissement, enfouissement, plateforme | Le PLU prévoit de réaliser de nouveaux aménagements en centre ville afin de requalifier la traversée de l'ex-RN3 au niveau du parc Lefèvre et de la mairie. |
| Assurer un développement urbain mesuré, qualitatif et respectueux des identités urbaines locales | Développer le logement (primo-accédant par exemple), dans le respect de l'identité livryenne | Le PLU vise à développer une offre de logements diversifiée. |
| Assurer un développement urbain mesuré, qualitatif et respectueux des identités urbaines locales | Créer un éco-village, un espace artisanal et culturel autour du lac de Sévigné | La Ville envisage de relancer l'activité thermale aux abords du lac de Sévigné. Un éco-quartier pourra être développé dans le cadre de la mutation du nord du boulevard Schuman. |
| Assurer un développement urbain mesuré, qualitatif et respectueux des identités urbaines locales | Requalifier en priorité la rue Eugène Massé et la rue de l'Eglise, replanter le secteur Camille Nicolas | Le PLU prévoit de redynamiser le secteur commercial de la Libération et protège le secteur au titre des éléments de paysage identifiés. |
| Assurer un développement urbain mesuré, qualitatif et respectueux des identités urbaines locales | Aménager des équipements pour la jeunesse (ballon, skate) du côté de Jacob. Construire des logements pour les étudiants de l'ESPE | Le PLU prévoit un projet de résidence étudiante avenue Lucie Aubrac. |
| Assurer un développement urbain mesuré, qualitatif et respectueux des identités urbaines locales | Bâtir un nouveau groupe scolaire entre Bayard et Benoît Malon | Le PLU prévoit l'extension du groupe scolaire Benoit Malon et la création d'un groupe scolaire entre les parcs Lefèvre et de la Mairie. |
| Assurer un développement urbain mesuré, qualitatif et respectueux des identités urbaines locales | Edifier un logement mixte, pavillon et collectif (secteur Rousseau), en garantissant des gabarits « humain » et un recul convenable | Le PLU crée une zone UB sur l'avenue Rousseau, zone de transition entre la zone pavillonnaire et le secteur d'habitat collectif. |
| Assurer un développement urbain mesuré, qualitatif et respectueux des identités urbaines locales | Développer des activités et des constructions au sud de la RN3 et sur Schuman | le PLU prévoit le développement de l'habitat au nord du boulevard Schuman. |
| Assurer un développement urbain mesuré, qualitatif et respectueux des identités urbaines locales | Assurer une discontinuité du bâti le long de la RN3. | La zone UA destinée à permettre de densifier les constructions aux abords de la RN3 est conservée. |



RÉVISION DU PLU DE LIVRY-GARGAN

Bilan de la concertation

DGAS- Pôle Aménagement urbain et développement local

| | | |
|--|--|--|
| Assurer un développement urbain mesuré, qualitatif et respectueux des identités urbaines locales | Agir en priorité entre la ligne du T4 et le canal de l'Ourcq | Le secteur pavillonnaire situé entre le T4 et le canal de l'Ourcq sera préservé et les circulations douces vers le parc Bérégovoy et le canal de l'Ourcq seront développées. |
| Assurer un développement urbain mesuré, qualitatif et respectueux des identités urbaines locales | Limiter la hauteur des constructions afin de respecter le tissu pavillonnaire | Le PLU ramène le gabarit de la zone UE à une hauteur maximale de R+1+C < 7 m. |
| Assurer un développement urbain mesuré, qualitatif et respectueux des identités urbaines locales | Anticiper la croissance démographique en prévoyant la construction d'une école | Le PLU prévoit l'extension du groupe scolaire Benoit Malon et la création d'un groupe scolaire entre les parcs Lefèvre et de la Mairie. |
| Assurer un développement urbain mesuré, qualitatif et respectueux des identités urbaines locales | Planter des commerces de proximité, attractifs, de multi activités | Le PLU prévoit le développement des micro-centralités commerciales. |
| Renforcer l'attractivité du territoire à travers un développement de l'économie et des commerces équilibré, diversifié et qualitatif | Un habitant regrette la paupérisation de l'offre commerciale proposée par le marché de Chanzy. Il souhaiterait que la Ville intervienne pour diversifier l'offre proposée, en lien avec la commune de Pavillons-sous-Bois qui gère l'autre partie du marché. | le PLU a prévu un axe spécifique avec des objectifs pour développer l'activité économique |
| Renforcer l'attractivité du territoire à travers un développement de l'économie et des commerces équilibré, diversifié et qualitatif | Une habitante s'interroge sur le devenir de la zone d'activités économiques, et notamment sur la volonté d'y développer l'offre commerciale existante, ce qui pourrait porter préjudice aux commerces de proximité. | l'OAP "Poudrerie Hochailles" a prévu l'extension de la ZAE avec une diversification de l'offre commerciale |
| Renforcer l'attractivité du territoire à travers un développement de l'économie et des commerces équilibré, diversifié et qualitatif | Accompagner l'évolution inéluctable des commerces de Chanzy | le PLU a prévu un axe spécifique avec des objectifs pour développer l'activité économique |
| Renforcer l'attractivité du territoire à travers un développement de l'économie et des commerces équilibré, diversifié et qualitatif | Mettre en valeur la diversité des commerces de Libération, assurer la visibilité du marché Jacob et étendre la zone bleue | le PLU a prévu un axe spécifique avec des objectifs pour développer l'activité économique |



RÉVISION DU PLU DE LIVRY-GARGAN

Bilan de la concertation

DGAS- Pôle Aménagement urbain et développement local

| | | |
|--|--|---|
| Renforcer l'attractivité du territoire à travers un développement de l'économie et des commerces équilibré, diversifié et qualitatif | Offrir des transports en commun pour se rendre à la zone Cora (covoiturage livryen), et développer le sud de la zone en facilitant les transitions | l'OAP "Poudrerie Hochailles" a prévu l'extension de la ZAE avec une diversification de l'offre commerciale |
| Renforcer l'attractivité du territoire à travers un développement de l'économie et des commerces équilibré, diversifié et qualitatif | Profiter de la structure du Centre Médico-social pour assurer des permanences de jeunes médecins en soirée | le PLU s'engage à restructurer et à valoriser les services de santé |
| Renforcer l'attractivité du territoire à travers un développement de l'économie et des commerces équilibré, diversifié et qualitatif | Attirer tous les publics sur les deux marchés existants Chanzy et Jacob en développant la qualité et l'offre | la DSP sera renouvelée prochainement pour assurer une diversité et une qualité de l'offre |
| Renforcer l'attractivité du territoire à travers un développement de l'économie et des commerces équilibré, diversifié et qualitatif | Maintenir le caractère services de proximité en centre ville (médiathèque, pharmacie, Poste), tout en positionnant une offre adaptée (salle de conférence, aide informatique séniors...) | le PADD a prévu de construire une centralité urbaine reliant lers différents activités et les principaux équipements publics |
| Renforcer l'attractivité du territoire à travers un développement de l'économie et des commerces équilibré, diversifié et qualitatif | Développer la zone commerciale avec des enseignes de sport, déco maison, librairie | l'OAP "Poudrerie Hochailles" a prévu l'extension de la ZAE avec une diversification de l'offre commerciale |
| Renforcer l'attractivité du territoire à travers un développement de l'économie et des commerces équilibré, diversifié et qualitatif | Soutenir un commerce diversifié sur la RN3 | le PADD a prévu un axe spécifique pour développer le développement économique avec des outils opérationnels à développer |
| Renforcer l'attractivité du territoire à travers un développement de l'économie et des commerces équilibré, diversifié et qualitatif | Redynamiser le tissu commercial par un équilibre de l'offre et de la demande et de la diversité | le PADD a prévu un axe spécifique pour développer le développement économique avec des outils opérationnels à développer |
| Renforcer l'attractivité du territoire à travers un développement de l'économie et des commerces équilibré, diversifié et qualitatif | Renouveler les médecins spécialistes et attirer les jeunes médecins | le PADD a prévu un axe spécifique pour développer le développement économique avec des outils opérationnels à développer et accompagner les jeunes médecins |
| Renforcer l'attractivité du territoire à travers un développement de l'économie et des commerces équilibré, diversifié et qualitatif | Favoriser l'installation de commerces de proximité par la création d'un pôle médical de spécialiste adossé à un espace commercial | le PADD a prévu un axe spécifique pour développer le développement économique avec des outils opérationnels à développer et accompagner les jeunes médecins |



RÉVISION DU PLU DE LIVRY-GARGAN

Bilan de la concertation

DGAS- Pôle Aménagement urbain et développement local

| | | |
|--|--|--|
| Renforcer l'attractivité du territoire à travers un développement de l'économie et des commerces équilibré, diversifié et qualitatif | Revoir la dynamique du marché Jacob, trop cher, et déployer des commerces de manière équilibrée sur Rousseau | le PADD a prévu un axe spécifique pour développer le développement économique avec des outils opérationnels à développer |
| Renforcer l'attractivité du territoire à travers un développement de l'économie et des commerces équilibré, diversifié et qualitatif | Requalifier le boulevard Schuman, ses espaces publics (pose de bancs) | l'OAP "Poudrerie Hochailles" a prévu la mutation au nord du Boulevard Schuman |
| Renforcer l'attractivité du territoire à travers un développement de l'économie et des commerces équilibré, diversifié et qualitatif | Développer la zone Est par des activités tertiaires (médecins, avocats, architectes...) | l'OAP "Poudrerie Hochailles" a prévu l'extension de la ZAE |
| Renforcer l'attractivité du territoire à travers un développement de l'économie et des commerces équilibré, diversifié et qualitatif | Considérer que la vitalité du commerce est aussi liée à l'offre de stationnement | le PLU a prévu des emplacements réservés afin de créer une offre de stationnement |
| Renforcer l'attractivité du territoire à travers un développement de l'économie et des commerces équilibré, diversifié et qualitatif | Amener des commerces répondant aux besoins des habitants du quartier par une offre complémentaire aux enseignes (Franprix, Cora, Leclerc) | le PADD a prévu un axe spécifique pour développer le développement économique avec des outils opérationnels à développer |
| Renforcer l'attractivité du territoire à travers un développement de l'économie et des commerces équilibré, diversifié et qualitatif | Améliorer l'offre de stationnement sur Gutenberg | dans le cadre de l'OAP de Chanzy le point S fait partie des emplacements réservés pour assurer une nouvelle offre de stationnement |
| Renforcer l'attractivité du territoire à travers un développement de l'économie et des commerces équilibré, diversifié et qualitatif | Enrichir la qualité du marché Chanzy | le renouvellement de la DSP marchés forains a prévu une diversité de l'offre et une qualité qui répond aux besoins des usagers |
| Renforcer l'attractivité du territoire à travers un développement de l'économie et des commerces équilibré, diversifié et qualitatif | Développer la médecine spécialisée, en s'appuyant sur les structures existantes (Sully, Vauban, Emile Gérard), créer une maison médicale | le PADD a prévu de renforcer la place de la santé en ville et d'inciter les jeunes médecins à s'installer sur la commune |
| Renforcer l'attractivité du territoire à travers un développement de l'économie et des commerces équilibré, diversifié et qualitatif | Assurer un accès simplifié de la zone commerciale Schuman depuis la RN3 | cela sera analysé dans le cadre de l'OAP Poudrerie-Hochailles |
| OAP Chanzy | Les habitants réclament plus de verdure, plus d'arbres. Ils s'interrogent sur les aménagements prévus avec le débranchement du T4 avenue de la République. | le PLU assure une valorisation de l'alignement avec un objectif de reconstituer des espaces verts dans les alentours du tracé. |



RÉVISION DU PLU DE LIVRY-GARGAN

Bilan de la concertation

DGAS- Pôle Aménagement urbain et développement local

| | | |
|----------------------------------|---|--|
| OAP Chanzy | Les habitants déplorent l'abattage des arbres et la suppression des emplacements de stationnement boulevard Max Dormoy. | le PLU a prévu des emplacements réservés afin de créer une offre de stationnement pas loin du T4 |
| OAP centre-ville | Les habitants adhèrent au projet de développer une vraie centralité et de pacifier l'ex-RN3. | le PLU prévoit la création d'une centralité urbaine à l'échelle d'une ville de 42000 habitants retissant des liens de part et d'autres de l'ex-RN3 |
| OAP centre-ville | Un habitant s'interroge sur le devenir du bâtiment de la sécurité sociale (projet de supermarché). | la ville l'intègre dans le périmètre d'étude du centre urbain |
| OAP centre-ville | Un habitant rappelle que la propriété préemptée par la Ville en face du parc Lefèvre a appartenu à Jean-Pierre Dionnet, fondateur du magazine de bande dessinée Métal Hurlant. Il suggère donc que le bâtiment puisse trouver un nouvel usage en lien avec la bande dessinée. | la maison fait partie de l'OAP et du périmètre d'études et fera l'objet d'une réflexion globale |
| OAP centre-ville | Un habitant rappelle une proposition faite en conseil de quartier : la création d'ateliers d'artistes autour du lac de Sévigné. | cette proposition sera étudiée dans le cadre d'une étude de faisabilité globale |
| OAP centre-ville | Des habitants demandent le développement des commerces de proximité | cela fait partie des orientations du PADD et des nouvelles mesures opérationnelles (périmètre de préemption) |
| OAP centre-ville | Un habitant suggère de développer l'attractivité de la Ville en développant les activités culturelles proposées sur la Ville. | cela fera partie d'une étude globale visant retisser des liens entre les différents équipements publics situés en centre-ville |
| OAP centre-ville | Un habitant s'interroge sur l'intérêt de développer une seule centralité urbaine. | cette centralité complètera d'autres centralité locales |
| OAP zone d'activités économiques | Un habitant s'interroge sur l'urbanisation du parc Pompidou. | il reste en zone N et sera valorisé dans le cadre de l'Arc Paysager |
| | Un habitant regrette le manque d'entretien du parc et les problèmes de sécurité qu'on y rencontre | une étude globale est prévue dans le cadre de l'OAP |



RÉVISION DU PLU DE LIVRY-GARGAN

Bilan de la concertation

DGAS- Pôle Aménagement urbain et développement local

| | | |
|---------------------------|--|---|
| Le zonage et le règlement | Un habitant s'interroge sur la portée du projet de règlement. | il s'appliquera dès son approbation |
| Le zonage et le règlement | Des habitants soulèvent la question de la propreté urbaine. | une nouvelle réorganisation de la collecte est prévue |
| Le zonage et le règlement | Des habitantes interpellent M. le Maire sur la place des lieux de culte dans le PLU. | le règlement a prévu d'encadrer le stationnement concernant les lieux de cultes |
| Le zonage et le règlement | Un habitant réclame l'élargissement de certaines rues (allée Jean-Baptiste Clément, chemin des Postes) qui posent des problèmes de sécurité. | cela fera l'objet d'études de faisabilités |
| Le zonage et le règlement | Une habitante déplore le stationnement des véhicules sur la piste cyclable avenue Collavéri. | la ville a prévu de sécuriser l'aménagement des pistes |
| Le zonage et le règlement | Limiter la hauteur des immeubles à 3 étages, verdir au maximum. Créer des lieux de vie avec animations. | le règlement a prévu de baisser la densité dans les zones pavillonnaires et de créer une nouvelle zone intermédiaire afin de gérer la cohérence urbaine |
| Le zonage et le règlement | Réflexion sur la réunion publique du 26/05/2015 et les lieux de culte. | cela sera intégré dans le règlement |
| Le zonage et le règlement | Avis sur l'absence d'un lieu de culte pour la communauté musulmane à Livry-Gargan. | le PLU a prévu de réglementer le stationnement pour les lieux de culte |



4. L'ANALYSE DES QUESTIONNAIRES

Le questionnaire était disponible sur le site <http://www.livrygargandemain.org> rubrique « Participer » et en version papier à l'accueil de la Mairie. Chaque conseiller de quartier a reçu un questionnaire papier.

64 réponses ont été enregistrées.

Données générales :

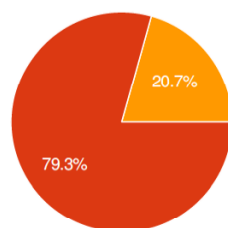
Vous êtes...



| | | |
|-----------|----|--------|
| Une femme | 10 | 33.3 % |
| Un homme | 20 | 66.7 % |

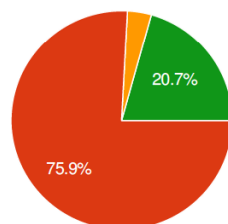
Votre profil

Votre tranche d'âge



| | | |
|----------------|----|--------|
| 18-30 | 0 | 0 % |
| 31-59 | 23 | 79.3 % |
| 60 ans et plus | 6 | 20.7 % |

Votre situation professionnelle



| | | |
|-------------------------------------|----|--------|
| Etudiant | 0 | 0 % |
| Travailleur | 22 | 75.9 % |
| Personne sans emploi / en recherche | 1 | 3.4 % |
| Retraité | 6 | 20.7 % |

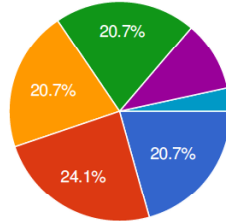


RÉVISION DU PLU DE LIVRY-GARGAN

Bilan de la concertation

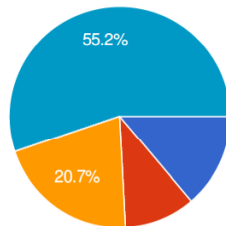
DGAS- Pôle Aménagement urbain et développement local

Quartier de résidence



| | | |
|--------------|---|--------|
| Danton | 6 | 20.7 % |
| Gargan | 7 | 24.1 % |
| Centre | 6 | 20.7 % |
| Jacob | 6 | 20.7 % |
| Poudrerie | 3 | 10.3 % |
| Hors commune | 1 | 3.4 % |

Quartier de travail



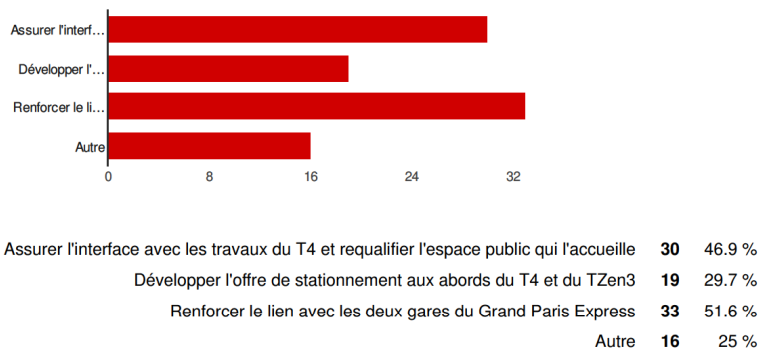
| | | |
|--------------|----|--------|
| Danton | 4 | 13.8 % |
| Gargan | 3 | 10.3 % |
| Centre | 6 | 20.7 % |
| Jacob | 0 | 0 % |
| Poudrerie | 0 | 0 % |
| Hors commune | 16 | 55.2 % |

1. La place de Livry-Gargan dans le Grand Paris

Selon vous, quel rôle doit jouer la commune dans le développement de la métropole parisienne, en particulier avec les principales évolutions réglementaires?



Comment faut-il intégrer le développement futur des transports en commun, prévus à l'échelle supra-communale (T4, Tzen3...)?



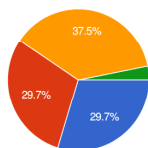


RÉVISION DU PLU DE LIVRY-GARGAN

Bilan de la concertation

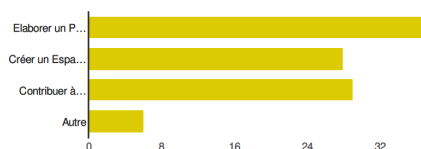
DGAS- Pôle Aménagement urbain et développement local

Selon vous, comment la commune de Livry-Gargan peut valoriser ses espaces verts et contribuer à la création d'un poumon vert à l'échelle de l'Est parisien ?



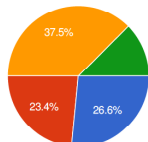
| | | |
|--|----|--------|
| Faciliter la mise en œuvre du projet de l'Arc Paysager | 19 | 29.7 % |
| Valoriser le parc de la Poudrerie | 19 | 29.7 % |
| Aménager des continuités écologiques | 24 | 37.5 % |
| NR | 2 | 3.1 % |

Selon vous, comment accompagner la transition énergétique de l'Est parisien ?



| | | |
|---|----|--------|
| Elaborer un Plan Climat Energie Territorial (PCET), outil de mise en œuvre de la politique climatique et énergétique des collectivités | 37 | 57.8 % |
| Créer un Espace Info Energie, lieu d'information, de conseil et d'accompagnement dans la réalisation de projets de rénovation énergétique des constructions | 28 | 43.8 % |
| Contribuer à développer la filière d'écoconstruction | 29 | 45.3 % |
| Autre | 6 | 9.4 % |

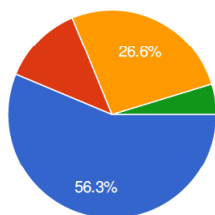
Quels sont les équipements que la ville doit accueillir pour répondre aux besoins de la métropole parisienne ?



| | | |
|-----------------------------|----|--------|
| Logements étudiants | 17 | 26.6 % |
| Résidences seniors | 15 | 23.4 % |
| Pôle sportif et d'animation | 24 | 37.5 % |
| Autre | 8 | 12.5 % |

2. L'identité urbaine, architecturale et paysagère à Livry-Gargan

Selon vous, quelle est la principale caractéristique urbaine à Livry-Gargan ?



| | | |
|---|----|--------|
| Une ville pavillonnaire | 36 | 56.3 % |
| Une ville verte | 8 | 12.5 % |
| Une ville structurée autour de l'ex-RN3 | 17 | 26.6 % |
| Autre | 3 | 4.7 % |

Quels sont les lieux ou les bâtiments qui représentent le mieux Livry-Gargan et qu'il faudrait mettre en lumière ?



| | | |
|---|----|--------|
| Le secteur Poudrerie et sa cité-jardin | 15 | 23.4 % |
| La Mairie et son parc | 23 | 35.9 % |
| Le château de la forêt et le parc Lefèvre | 32 | 50 % |

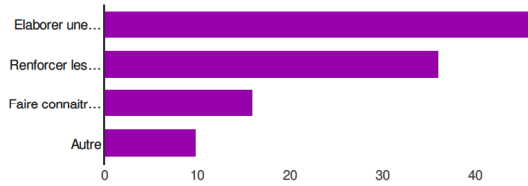


RÉVISION DU PLU DE LIVRY-GARGAN

Bilan de la concertation

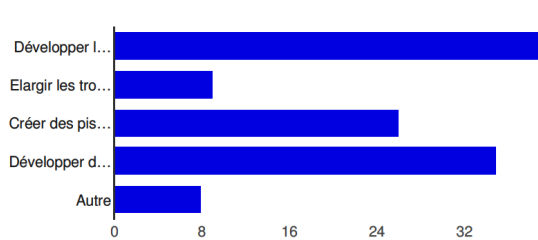
DGAS- Pôle Aménagement urbain et développement local

Selon vous, comment préserver et valoriser les quartiers pavillonnaires existants ?



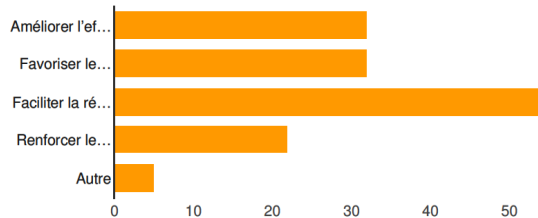
| | | |
|---|----|--------|
| Elaborer une charte de la qualité urbaine, architecturale et paysagère | 46 | 71.9 % |
| Renforcer les conseils en qualité architecturale, paysagère et urbaine avant tout dépôt de permis de construire | 36 | 56.3 % |
| Faire connaître le patrimoine architectural et paysager de la commune | 16 | 25 % |
| Autre | 10 | 15.6 % |

Comment développer les liaisons douces entre les quartiers ?



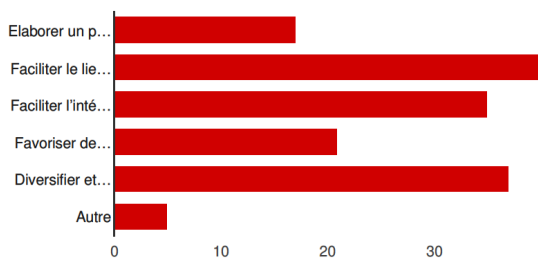
| | | |
|--------------------------------------|----|--------|
| Développer les cheminements piétons | 39 | 60.9 % |
| Elargir les trottoirs | 9 | 14.1 % |
| Créer des pistes ou bandes cyclables | 26 | 40.6 % |
| Développer des continuités vertes | 35 | 54.7 % |
| Autre | 8 | 12.5 % |

Selon vous, comment valoriser la qualité de l'environnement à Livry-Gargan ?



| | | |
|--|----|--------|
| Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments publics | 32 | 50 % |
| Favoriser le développement de la biodiversité à l'échelle locale | 32 | 50 % |
| Faciliter la réduction de la pollution et des autres nuisances | 54 | 84.4 % |
| Renforcer les continuités écologiques | 22 | 34.4 % |
| Autre | 5 | 7.8 % |

Que pourrait-il être mis en place pour améliorer la desserte et l'offre de stationnement de Livry-Gargan ?



| | | |
|--|----|--------|
| Elaborer un plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et de l'Aménagement des Espaces Publics | 17 | 26.6 % |
| Faciliter le lien avec les différents modes de transport en commun | 40 | 62.5 % |
| Faciliter l'intégration des modes doux de déplacements (vélos, piétons...) | 35 | 54.7 % |
| Favoriser des espaces de circulation hiérarchisés, accessibles et identifiables | 21 | 32.8 % |
| Diversifier et adapter les modes de stationnement (en surface, parkings, payants, gratuits...) | 37 | 57.8 % |
| Autre | 5 | 7.8 % |



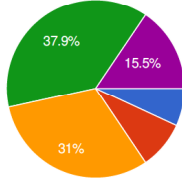
RÉVISION DU PLU DE LIVRY-GARGAN

Bilan de la concertation

DGAS- Pôle Aménagement urbain et développement local

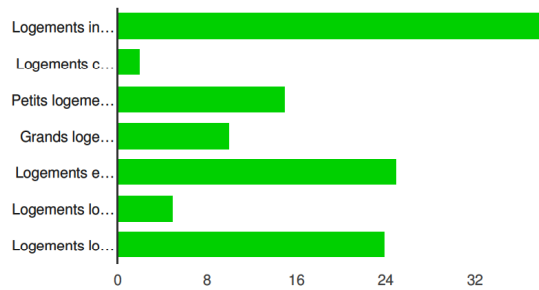
3. Le développement urbain à Livry-Gargan

Quel est selon vous, le lieu ou l'espace urbain sur lequel il faudrait agir en priorité ?

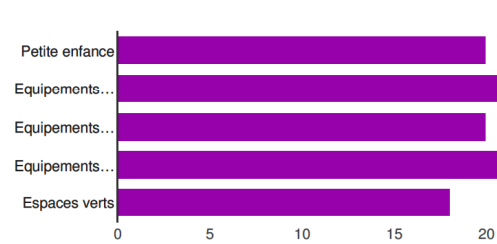


| | | |
|-------------------------------------|----|--------|
| L'Hôtel de ville et ses alentours | 4 | 6.9 % |
| Benoit Malon | 5 | 8.6 % |
| Secteur de l'Eglise Notre-dame | 18 | 31 % |
| Secteur du carrefour ex-RN3/ Jaurès | 22 | 37.9 % |
| La cité jardin de la Poudrerie | 9 | 15.5 % |

Quels types de projets urbains souhaitez-vous voir se développer à Livry-Gargan ?



| | | |
|---|----|--------|
| Logements individuels | 38 | 61.3 % |
| Logements collectifs | 2 | 3.2 % |
| Petits logements (studios et 2 pièces) | 15 | 24.2 % |
| Grands logements (3 pièces et plus) | 10 | 16.1 % |
| Logements en accession | 25 | 40.3 % |
| Logements locatifs sociaux de type logements familiaux | 5 | 8.1 % |
| Logements locatifs sociaux spécialisés (étudiants, seniors, actifs en mobilité) | 24 | 38.7 % |



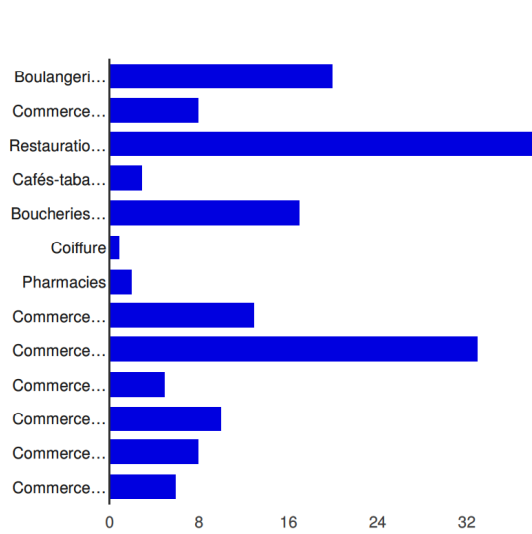
| | | |
|-----------------------|----|--------|
| Petite enfance | 20 | 31.3 % |
| Equipements scolaires | 23 | 35.9 % |
| Equipements sportifs | 20 | 31.3 % |
| Equipements culturels | 21 | 32.8 % |
| Espaces verts | 18 | 28.1 % |



RÉVISION DU PLU DE LIVRY-GARGAN

Bilan de la concertation

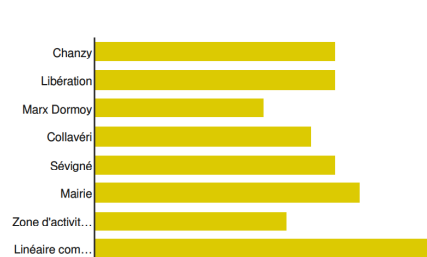
DGAS- Pôle Aménagement urbain et développement local



| | | |
|---|----|--------|
| Boulangeries et pâtisseries | 20 | 32.8 % |
| Commerces de détail d'habillement et de chaussures | 8 | 13.1 % |
| Restauration de type traditionnel | 38 | 62.3 % |
| Cafés-tabacs et débits de boissons | 3 | 4.9 % |
| Boucheries et charcuteries | 17 | 27.9 % |
| Coiffure | 1 | 1.6 % |
| Pharmacies | 2 | 3.3 % |
| Commerces d'alimentation générale et supérettes | 13 | 21.3 % |
| Commerces de détail de livres, journaux et papeterie | 33 | 54.1 % |
| Commerces de détail d'appareils électroménagers et de radiotélévision | 5 | 8.2 % |
| Commerces de détail d'articles de sport et loisirs | 10 | 16.4 % |
| Commerces de détail de meubles | 8 | 13.1 % |
| Commerces de détail de bricolage | 6 | 9.8 % |

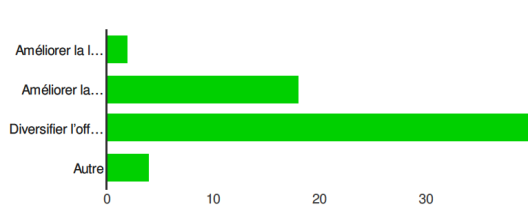
4. Le développement économique et les commerces

Quels sont les secteurs économiques qu'il faudrait développer à Livry-Gargan ?



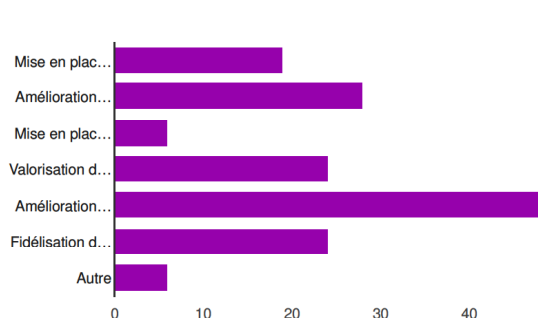
| | | |
|---------------------------------|----|--------|
| Chanzy | 10 | 28.6 % |
| Libération | 10 | 28.6 % |
| Marx Dormoy | 7 | 20 % |
| Collavéri | 9 | 25.7 % |
| Sévigné | 10 | 28.6 % |
| Mairie | 11 | 31.4 % |
| Zone d'activités Cora | 8 | 22.9 % |
| Linéaire commercial de l'ex-RN3 | 14 | 40 % |
| Autre | 4 | 11.4 % |

Comment dynamiser les commerces et les services de proximité à Livry-Gargan ?



| | | |
|---|----|--------|
| Améliorer la lisibilité des linéaires commerciaux | 2 | 3.2 % |
| Améliorer la qualité de l'espace public | 18 | 28.6 % |
| Diversifier l'offre et la rendre plus qualitative | 40 | 63.5 % |
| Autre | 4 | 6.3 % |

Selon vous, comment dynamiser les marchés forains ?



| | | |
|--|----|--------|
| Mise en place d'une commission de suivi | 19 | 29.7 % |
| Amélioration du système de contrôle | 28 | 43.8 % |
| Mise en place d'indicateurs mensuels de suivi | 6 | 9.4 % |
| Valorisation du programme d'animation | 24 | 37.5 % |
| Amélioration et diversification de la qualité de l'offre commerciale | 48 | 75 % |
| Fidélisation de la clientèle | 24 | 37.5 % |
| Autre | 6 | 9.4 % |

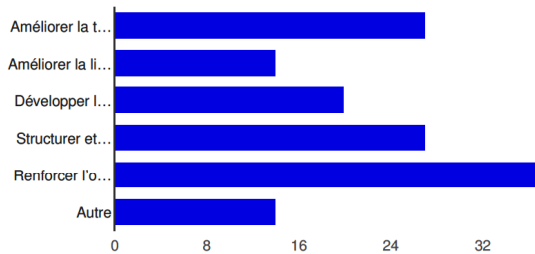


RÉVISION DU PLU DE LIVRY-GARGAN

Bilan de la concertation

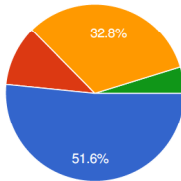
DGAS- Pôle Aménagement urbain et développement local

Comment dynamiser la zone d'activités ?



| | | |
|---|----|--------|
| Améliorer la transition avec le tissu résidentiel | 27 | 42.2 % |
| Améliorer la lisibilité de la zone (signalétique, mobilier urbain) | 14 | 21.9 % |
| Développer la filière BTP et notamment dans le domaine de l'écoconstruction | 20 | 31.3 % |
| Structurer et renforcer l'offre de restauration | 27 | 42.2 % |
| Renforcer l'offre commerciale de la zone de Cora | 37 | 57.8 % |
| Autre | 14 | 21.9 % |

Quelles sont les offres de services qu'il faudrait développer dans le domaine de la santé ?



| | | |
|---|----|--------|
| Faciliter l'installation de jeunes médecins | 33 | 51.6 % |
| Développer des services dédiés aux personnes âgées | 7 | 10.9 % |
| Développer un projet de pôle de santé dédié à la rééducation et au handicap | 21 | 32.8 % |
| NR | 3 | 4.7 % |



CONCLUSION

Une concertation utile et nécessaire.

Au regard du présent bilan, il apparaît que les modalités de concertation définies par la délibération de prescription du PLU du 12 juin 2014 ont été mises en œuvre tout au long de la révision du projet de PLU.

La concertation a associé l'ensemble des acteurs du territoire (population, élus, techniciens et partenaires extérieurs), notamment par l'intermédiaire de réunions publiques ou techniques, par la publication d'articles, par la mise en ligne de documents, et ce, pendant tout le processus d'élaboration du PLU.

Cette concertation a permis :

- Aux habitants de comprendre et mieux connaître cet outil d'aménagement et d'urbanisme qu'est le PLU ainsi que l'ambition de l'équipe municipale pour la commune.
- D'apporter des éléments constructifs au projet de PLU.

Chacun des outils mis en place s'est avéré opérant puisqu'ils ont tous permis, chacun à leur manière, d'informer, de débattre ou de communiquer.

Les réunions publiques ont réunis de fortes assemblées participatives.

Ainsi, de nombreuses réponses aux interrogations générales exprimées par la population ont pu être anticipées et mieux considérées.

L'ensemble du dispositif de concertation a permis d'enrichir le projet de PLU désormais constitué et désormais susceptible d'être arrêté en conseil municipal.

Une fois le projet arrêté, il sera soumis pour avis aux personnes publiques associées puis proposé aux livryens en enquête publique.



Annexes :

- Délibération du 12 juin 2014, prescrivant la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU).
- Affiche d'annonce de la tenue d'une réunion de concertation le 31 mars 2015
- Calicot d'annonce de la tenue d'une réunion de concertation le 31 mars 2015
- Compte-rendu de la réunion publique de concertation du 31 mars 2015 sur le diagnostic territorial
- Affiche d'annonce de la tenue d'une réunion de concertation le 14 avril 2015
- Calicot d'annonce de la tenue d'une réunion de concertation le 14 avril 2015
- Compte-rendu de la réunion publique de concertation du 14 avril 2015 sur le PADD
- Affiche d'annonce de la tenue d'une réunion de concertation le 26 mai 2015
- Calicot d'annonce de la tenue d'une réunion de concertation le 26 mai 2015
- Compte-rendu de la réunion publique de concertation du 26 mai 2015 sur les OAP, le zonage et le règlement
- Cinq plaquettes de restitution des ateliers de travail sur le PADD avec les cinq conseils de quartier
- Article dans le bulletin municipal n°127
- Article dans le bulletin municipal n°129
- Article dans le bulletin municipal n°134
- Article dans le bulletin municipal n°135
- Article dans le bulletin municipal n°136
- Article dans le bulletin municipal n°137
- Copie d'écran du site internet de la ville, annonce de la réunion du 14 avril 2015
- Copie d'écran du réseau social de la ville sur la tenue d'une réunion le 26 mai 2015
- Copie d'écran de la vidéo diffusée sur le site internet de la ville
- Copie des panneaux de l'exposition de l'Hôtel de ville
- Copie d'écran du site « leparisien » du 16 juin 2014
- Attestation de la parution de l'annonce légale
- Annonce légale parue dans « Le Parisien » le 12 juillet 2014